



## Appel à déclaration 2025



Chambray-lès-Tours, le 13 janvier 2025,

Chère adhérente, Cher adhérent,

Nous vous informons que votre **appel à déclaration d'effectifs pour l'année 2025** vous est envoyé par mail **ce 13 janvier 2025**.

Dès réception, vous devrez compléter votre déclaration annuelle en accédant à votre **Portail Adhérent**, soit via le lien transmis dans le mail, soit en cliquant sur le bouton ci-dessous :

[Je me connecte à mon Portail Adhérent](#)

Cette déclaration annuelle d'effectifs est indispensable pour :

- > **Mettre à jour la liste de vos salariés,**
- > **Identifier les risques professionnels auxquels vos collaborateurs sont exposés,**
- > **Planifier un suivi médical adapté à chaque salarié,**
- > **Calculer avec précision votre cotisation annuelle.**

### Les nouveautés 2025 à ne pas manquer

#### **1. Application du décret sur les agents chimiques CMR**

En conformité avec le [Décret n°2024-307 du 4 avril 2024](#), à l'étape "Affectation des risques", vous pourrez déclarer les substances **Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR)** auxquelles vos salariés pourraient être exposés. Ces informations seront intégrées aux dossiers médicaux des salariés pour répondre aux exigences réglementaires.

#### **2. Gestion des contacts**

À l'étape "Utilisateurs et contacts", vous pouvez :

- **Mettre à jour** vos informations de contact,
- **Attribuer un type d'interlocuteur par thématique** (*administrateur, convocation, facturation, référent santé sécurité...*).

Ces ajustements garantissent un **adressage ciblé et efficace** des informations en provenance de l'APST37 et de la plateforme Padoa.

Depuis votre portail, vous pouvez également consulter à tout moment :

- Vos **convocations médicales**,
- Vos **attestations de fin de visite**,
- Vos **factures et extraits de compte**.

Votre implication dans cette déclaration contribue à une meilleure prévention des risques professionnels et à la santé de vos salariés.

Nos équipes sont disponibles pour vous accompagner dans cette démarche au **02 47 37 66 76**.

Nous vous adressons, Chère Adhérente, Cher Adhérent, l'expression de nos salutations distinguées.

APST37  
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski  
37170 Chambray-Lès-Tours  
02.47.37.66.76



••••• *Ensemble pour la prévention*

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)